

***CHOISISSEZ les garanties facultatives :***

***AUCUN examen médical et AUCUNE question d’ordre médical posée pendant la période d’adhésion libre***

La vie peut changer en un instant. Qu’arriverait-il si vous faisiez soudainement face à un problème de santé mettant la vie en danger, comme un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral? Seriez-vous prêt financièrement à arrêter de travailler? Pourriez-vous continuer de payer votre hypothèque?

La majorité des Canadiens admettent qu’ils devraient s’endetter, repousser la date de leur retraite ou déménager dans une plus petite maison s’ils devaient couvrir les dépenses imprévues liées à une maladie grave.

C’est pour cette raison que nous avons ajouté les Garanties facultatives à notre régime d’assurance Croix Bleue Medavie, afin de vous protéger contre les imprévus. Il s’agit d’une occasion unique d’améliorer votre couverture d’assurance avec ces quatre garanties flexibles, offertes à **des taux de groupe avantageux**.

* Garantie Maladies graves
* Garantie Vie
* Garantie Décès et mutilation par accident
* Garantie Médecin en ligne

Si vous recevez un diagnostic d’une maladie grave admissible, vous recevrez **un montant forfaitaire exempt d’impôt à utiliser à votre discrétion**, au moment où vous en avez le plus besoin. Le choix vous appartient.

Pendant notre période d’adhésion libre du JOUR MOIS ANNÉE au JOUR MOIS ANNÉE, vous pouvez obtenir une couverture d’assurance maladies graves allant jusqu’à XX 000 $ et une couverture d’assurance vie allant jusqu’à XX 000 $ sans devoir répondre à des questions d’ordre médical.

**L’adhésion est simple**. Rendez-vous au cbmedavie.ca/garantiesfacultatives, entrez votre **code d’accès unique** XXXX, choisissez la couverture qui correspond à vos besoins, calculez vos taux et soumettez votre demande d’adhésion, tout cela en ligne. Les paiements peuvent facilement être effectués par carte de crédit ou par prélèvements automatiques perçus sur votre compte bancaire.

**N’attendez pas qu’il soit trop tard** pour profiter de cette offre spéciale d’une durée limitée. C’est un **moyen judicieux, simple et abordable d’accroître votre sécurité financière**.

**Remarque :** Une fois la période d’adhésion libre terminée, vous devrez répondre à des questions d’ordre médical pour tout montant de couverture.